



L E V E R N O I S

B U L L E T I N M U N I C I P A L

Séance du 27 septembre 2011

Présents : Serge COLLAVINO, Maire, Jacqueline JACOB, Marie-Josèphe ZABA, Philippe WOLTERS, Gérard MOUGENOT, Jean-Philippe BOUTON, Isabelle LENET, Catherine PION, Patrick THIBERT, Jean-Louis BAUDOIN

Absents excusés : Didier BERNARD, Gérard MOUGENOT

Secrétaire de séance : Marie- Josèphe ZABA

1- REDEVANCE GAZ

La commune renouvelle sa demande de redevance d'occupation du domaine public pour le réseau gaz. Cette redevance correspond à 180 € annuels.

2 - RAPPORT DE LA CLECT (commission de transfert de charges de la Communauté d'agglomération)

Le Conseil adopte le rapport qui, en particulier, prévoit l'attribution par la ville de Beaune d'une compensation de 613 667 € à la Communauté d'Agglomération en retour des services mutualisés.

3 - DEMANDE DE CERTIFICATS D'URBANISME POUR LE TERRAIN DU SAVOUR CLUB ROUTE DE CHALLENGES

Plusieurs demandes de C.U ont été déposées. Conformément au PLU, le Conseil donne un avis favorable au CU opérationnel autorisant la réalisation de bureaux, de commerces et d'artisanat, sous réserve que les réseaux d'extension soient pris en charge par le pétitionnaire, et que l'activité envisagée ne nécessite pas l'utilisation de véhicules au tonnage supérieur à 7,5 t (charge maximale du pont).

4- Projet de restaurant de Mr Chirolles, rue Basse

Le Conseil Municipal ne peut s'opposer à la création de ce restaurant, mais émet les réserves suivantes :

- obligation de créer un parking correspondant à la capacité d'accueil du personnel et des clients
- l'installation d'une enseigne devra être soumise à une autorisation municipale.

5- COURS DE CHANT ET DE SOPHROLOGIE

Des cours de chant et sophrologie animés par Corinne FLETY (06 10 98 70 87) et Beata COTTIER (06 03 98 28 73) se tiendront dans la salle des fêtes de la mairie. Pour tous renseignements s'adresser aux responsables.

6- INTERRUPTION EDF

En raison de travaux, des coupures du réseau seront à prévoir mardi 25 octobre au matin dans les quartiers des Vignottes et de la rue du Moulin.

7- INCIVILITÉS

Nous constatons régulièrement des traces d'urine sous le porche de l'église, nous remercions les intéressés de bien vouloir respecter ce lieu.

8- QUESTIONS DIVERSES

- Une enquête est actuellement lancée pour supprimer l'emplacement réservé rue Basse, sur le terrain de la propriété Rapiau, pour l'élargissement potentiel de la rue : cette servitude avait été prévue pour permettre un dégagement de visibilité à l'entrée ouest du village. Cependant en 2010, la municipalité a sécurisé ladite rue. Cette servitude n'a donc plus lieu d'être.
- Création d'une restauration scolaire/garderie pour le RPI Combertault/Challanges/Levernois
La Communauté d'Agglomération propose de prendre le financement pour moitié, l'autre moitié serait à partager entre les 3 communes. La question sera débattue en réunion de SIVOS.
- Défibrillateur communal : le Conseil retient la proposition de la Sté DEFIBRILL, choisie par la Communauté d'Agglomération, pour effectuer l'entretien du défibrillateur situé à l'entrée de la mairie (Contrat Collectif de toutes les communes possédant un défibrillateur).
- Devis pose de carrelage dans l'entrée de l'école primaire : la décision est reportée.
- Logement communal au dessus de l'école : le coût du diagnostic performance énergétique obligatoire lors des travaux est estimé à 328.90 €TTC.
- Demande de subvention : Le Conseil décide de ne pas retenir la demande de subvention de la Maison d'assistantes maternelles « Les Pitchouns » de Ste Marie la Blanche.

9- DÉCÈS DE JACQUES BARRUÉ



Unique survivant du régiment qui a libéré Levernois et Beaune les 7 et 8 septembre 1944, Jacques Barrué est décédé à l'âge de 87 ans. Il a choisi d'être enterré à Levernois dans le caveau familial en souvenir de son frère qu'il a perdu lors de cette bataille. La cérémonie a eu lieu le 30 septembre dernier avec les honneurs militaires.

Le Maire,
Serge COLLAVINO